

Réf: Dossier N° 001339

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DE CHOCOLATERIE IVOIRIENNE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 96, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DE CHOCOLATERIE IVOIRIENNE »

Objet: FABRICATION ET LA COMMERCIALISATION DE CHOCOLAT ET AUTRES PRODUITS DERIVES, TRANSFORMATION DE MATIERES PREMIERES AGRICOLES EN VUE DE LEUR COMMERCIALISATION, L'ACHAT ET LA REVENTE DE PRODUITS AGRICOLES. ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES ACTIVITES D'APPUI, DE CONSEILS, DE FORMATION AINSI QUE TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU ATOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES; OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 96, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KOFFI BI TIZIE RAYMOND BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01520 du 01/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10680/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

